



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

République dominicaine

Question écrite n° 23720

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué au commerce extérieur sur le développement de nos relations commerciales avec la République dominicaine. En effet, alors que nos compatriotes sont depuis quelques années, de plus en plus nombreux, à se rendre en vacances en République dominicaine, il conviendrait de développer les exportations françaises vers ce pays. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les efforts qu'il compte entreprendre pour favoriser le développement de ces échanges.

Texte de la réponse

Le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie est particulièrement attentif au développement des relations commerciales avec la République dominicaine, pays qui a connu une croissance économique régulière et forte sur la période de 1995-2000 (en moyenne 7,75 %). La mission économique de Saint-Domingue a, à l'égard de ce pays, une action d'information très active en direction de nos hommes d'affaires tant en France métropolitaine (réunions dans le cadre du CFCE-UBIFRANCE) que dans les départements français des Antilles (rencontres en Martinique). Notre intérêt pour ce pays est réel, même si nos échanges commerciaux demeurent encore faibles, les États-Unis et le Venezuela étant les principaux fournisseurs d'une économie fortement dollarisée. La part de la République dominicaine dans le commerce extérieur de la France reste ainsi marginale : 0,02 % pour les exportations et les importations ; 118e client et 109e fournisseur. Quant à la part de marché de la France en République dominicaine, elle est également limitée, de l'ordre de 0,8 %. Les échanges commerciaux bilatéraux avec ce pays sont cependant poussés par l'investissement direct, par la forte croissance dans l'implantation de ressortissants français (1 800 personnes) et par l'apport de financement. L'Agence française de développement a ainsi renforcé sa présence en République dominicaine au moyen de prêts bonifiés et de crédits au secteur privé. En 2001, la France était le 3e investisseur après les États-Unis et l'Espagne, avec une part de marché de 6,7 %. L'investissement français s'est fortement développé ces quatre dernières années, avec un stock de l'ordre de 450 millions de dollars, qui se concentre sur les services dans les secteurs du tourisme (Club Méditerranée, Groupe Accor), des télécommunications (Orange) et de la grande distribution (Carrefour et Conforama). La construction du terminal portuaire de Caucedo dans l'ouest de l'île a été confiée à un groupe français, bénéficiant de la garantie de la COFACE. La plantation d'une vigne de 500 hectares pour la production de vin de table est en projet. Depuis septembre 2002, l'économie de la République dominicaine est entrée dans une zone de turbulences, rendant cette destination beaucoup moins attractive et plus risquée pour nos entreprises du fait de l'endettement croissant de l'île, de la forte dévaluation du peso dominicain (moins de 90 % en un an) et de la retentissante faillite frauduleuse d'une des principales banques de la place, laquelle a nécessité l'intervention du Fonds monétaire international.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23720

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 août 2003, page 6580

Réponse publiée le : 3 novembre 2003, page 8438